

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 30 mars 2021****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et un, le mardi trente mars à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni à Aiguillon, à la salle de réunion 17, avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 23/03/2021.

Nombre de délégués syndicaux en exercice: 23 délégués n° ordre 2021-008 Présents : 22 votants : 22
--

Étaient présents : 22 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Nathalie BURGER (suppléante), Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Alain MOULUCOU (suppléant), Patrick JEANNEY, Christian LAFOUGERE, Jean-Marie BOE (suppléant), Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI (10 présents)

Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN arrivée à 17h33 pour le vote de la DL 2021-007/DL 2021-008/DL 2021-009, Laurence BENLLOCH (suppléante), Messieurs Joël CHRETIEN, Robert LINOSSIER, Pascal LEGENDRE (suppléant), Lionel LABARTHE (suppléant), Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIE, Dominique HANROT (suppléant), Didier SOUBIRON (12 présents)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : /

Albret Communauté : /

Pouvoirs de vote : 0**Assistaient également à la séance :**

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale des services

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable des services techniques

Madame Karine DAL BALCON Responsable du service Finances

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN Responsable Ressources Humaines

Madame SANS Laurence : Secrétariat de Direction

N° ordre : 2021-008

OBJET : Tarifs pour la vente de composteurs et l'animation itinérante « ESCAPE GAME »

Monsieur le Président expose que le SMICTOM LGB s'est engagé dans la prévention et la réduction des déchets à la source. Ainsi pour promouvoir et inciter à la pratique du compostage des déchets organiques et réduire la production de déchets à la source, des composteurs vont être mis à la vente au tarif suivant :

✚ Composteur : 15 €

Par ailleurs, Monsieur le Président expose que le SMICTOM LGB a mis en place une animation ESCAPE GAME itinérant sur la thématique de la réduction et de la prévention des déchets.

Cette animation a vocation à sensibiliser les usagers sur le territoire du SMICTOM LGB.

Compte tenu de la demande de tiers hors territoire, ou d'opérateurs privés sur le territoire afin d'en bénéficier, il convient de fixer les tarifs suivants :

- ✚ Animation « Escape Game » opérateurs privés sur le territoire du SMICTOM LGB : 250 €/jour
- ✚ Animation « Escape Game » hors territoire du SMICTOM LGB : 500 €/jour

Entendu le rapport de présentation,

Vu les statuts du SMICTOM LGB,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **Article 1 :** Décide de fixer les tarifs suivants :
 - ✚ Vente de composteur : 15 €
 - ✚ Animation « Escape Game » opérateurs privés du territoire du SMICTOM : 250 €/jour
 - ✚ Animation « Escape Game » hors territoire du SMICTOM LGB : 500 €/jour
- **Article 2 :** Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

Résultat des votes	
Suffrages exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage :

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI